

BRUSCHI

(export du DFSM au 27/04/2026 à 20:33)

[1] BRUSCHI Médecine - Pharmacopée

nom fém.

Étymologie lat.: bruscum

Définition Herbe* persistante aux fleurs verdâtres et aux baies rouges, en tant que ses différentes parties sont utilisées pour leurs vertus médicinales, et notamment sa racine comme purgative, son écorce contre certaines maladies de la peau, sa semence* pour soigner les plaies.

Notes

- syn BRUCH nomen BRUSCUS
- Note encyclopédique

Dans le glossaire de son édition de la *Chirurgie de l'Abbé Poutrel*, Ö. Södergard considère que cette plante est le "myrte sauvage". Cette identification se trouve dans le GDC, s.v. brusc. Dans le même article, GDC évoque aussi le "buis sauvage". Or, Ce sont deux appellations concurrentes de la même plante, *ruscus aculeatus L.*, connue encore comme "fragon" ou "petit houx". Le FEW, qui relève l'acception de "petit houx", évoque aussi l'utilisation de *brusc* pour désigner une "bruyère" (les espèces de bruyère très nombreuses), mais essentiellement dans l'aire provençale. Les occurrences de *bruschi*, *bruchou* du nomen *bruscus* renvoient donc bien toutes au "petit houx", dont les usages médicaux sont déjà relevés par Dioscoride, puis par Pline et pendant tout le Moyen Âge. La plante est toujours utilisée de nos jours. On trouve d'ailleurs dans l'AND, s.v. brusc, des attestations d'une forme *brusci*. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- [...] se tu ne pues ataindre le parfont, done au malade une des pocions qui sanent la plaie, pren la semence de plantain ou l'erbe, semence de canvre, rubue maiour, ache et col rouge qui ne soit pas plantés en divers lius, yvelment trai le jus et melle o miel a la quantité devant dite du jus aucuns et ajouste tanatentum, consaude maiour, l'erbe Robert, tanesie, lancelee, pestris bien ces choses mellees ensamble et les destempre o vin fort et bon et done la pocion selonc la quantité de la plaie et met desus une fuelle de col rouge ; aucun i metent la semence bruschi, sanemonde, langue d'oisiel, milfuel, cresson de cortil, chievrefueul ; fai boullir toutes ces choses ensamble et i met après la .IX. partie de miel escumé.

Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 44v-45r.*